



Yes, you can.

PRISE EN CHARGE D'UN DISPOSITIF MONTE-ESCALIERS MOTORISÉ TRANSPORTABLE Alber® Scalamobil®



INDICATION DE PRISE EN CHARGE

La personne doit être utilisatrice d'un fauteuil roulant manuel et :

- La situation environnementale impose le franchissement d'escaliers en sécurité et sans soumettre leur aidant à des contraintes physiques trop importantes.
- S'agissant d'un dispositif à être utilisé par l'aidant, les capacités physiques et cognitives de la personne aidante doivent permettre d'assurer la parfaite maîtrise des dispositifs monte-escaliers ALBER SCALAMOBIL S45.

RENDEZ-VOUS AVEC
UN ERGOTHÉRAPEUTE
OU KINÉSITHÉRAPEUTE

- Evaluation des besoins en présence de la tierce-personne qui utilisera le dispositif et du patient.
- Essai préalable en situation du dispositif monte-escaliers motorisé transportable pour fauteuil roulant manuel, pour que l'équipe pluridisciplinaire puisse établir un certificat d'adéquation du dispositif au handicap du patient, à l'environnement et aux facultés cognitives et mentales de l'aidant.
- Validation de la compatibilité du dispositif avec le fauteuil roulant manuel du patient.
- Non cumulable avec un fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique TOP CHAIR

ORDONNANCE
ÉMANANT D'UN
MÉDECIN MPR +
FORMULAIRE DE
DEMANDE D'ENTENTE
PRÉALABLE

Attestant :

- L'adéquation du dispositif au handicap du patient.
- Le besoin du dispositif pour réaliser le projet de vie, et que la situation environnementale impose le franchissement d'escaliers.
- Et précisant que les capacités cognitives et physiques de l'aidant lui permettent d'en assurer la conduite en sécurité dans cet environnement compte tenu des contraintes physiques associées à l'utilisation de ce dispositif.
- La réalisation de l'essai en situation et avec les utilisateurs du dispositif.

DEMANDE D'ENTENTE PRÉALABLE

(Envoi du formulaire de demande d'entente préalable, d'une copie de l'ordonnance et la validation à la conduite au Médecin-conseil de l'Assurance Maladie. Un argumentaire peut être joint si jugé nécessaire)

SI RÉPONSE POSITIVE SOUS 15 JOURS OUVRÉS (ou pas de réponse négative) : PRISE EN CHARGE DU DISPOSITIF

CARACTÉRISTIQUES

	Scalamobil S45	
Hauteur de marches	20 cm	
Vitesse de franchissement	12 marches minutes	
Batteries	2 X 12V - 3,4 Ah	
Autonomie	Jusqu'à 300 marches	
Durée de charge	3,5 h	
Poids Bloc batteries	3 kg	
Poids Unité de propulsion	17,9 kg	
Poids Poignées de commande	4,9 kg	
Poids total	26 kg	
Poids max. utilisateur	140 kg	
Garantie	2 ans (batteries 1 an)	
Code LPPR	4399039	
Date de prise en charge LPP	à partir du 01/12/2025	à partir du 01/09/2026
Montant LPPR	5702,71€	5402,57€
Prix Limite de Vente	5702,71 € ttc	5402,57€ ttc
Désignations	VHP, MONTE ESCALIER TRANSPORTABLE, INVACARE,ALBER SCALAMOBIL S45	

PRESTATIONS ET ACCESSOIRES PRIS EN CHARGE

	Code LPPR	Montant LPP à partir du 01/12/2025
Accessoires		
Kit de fixation	4353787	254,44 €
Appui-tête	4308054	160,00 €
Réducteur de fixation pour largeur d'assise entre 28 cm et 38 cm	4345180	378,20 €
Ceinture de sécurité	4314110	79,00 €
Tube basculeur	4314669	110,00€
Batterie supplémentaire	4318756	140,00 €
Système de verrouillage automatique	4305185	120,00 €
Prestations		
Installation du kit de fixation	4371160	105,50 €
Forfait MAD 1 Niveau 3	4335298	375,00 €
Forfait de livraison	4378445	50,00 €
Forfait SAV 2 réparation	4359991	750,96 €
Forfait SAV 4 Batteries	4369802	350,00 €



Invacare Poirier SAS
Route de Saint Roch
37230 Fondettes
France



Yes, you can.

Cliquez ici pour consulter nos [Mentions Légales](#)

Mieux vous connaître pour mieux communiquer - [Choisissez vos centres d'intérêt](#)

Vous avez des questions, un doute ? [Consultez nos FAQ !](#)

Vous pouvez modifier votre inscription à nos emails ou vous désinscrire de tous nos emails Invacare à tout moment.

[Se désinscrire de tous les emails](#)